

COVID-19 : Accès aux hôpitaux de Chicoutimi et Alma

Saguenay, le 30 octobre 2020 – Le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CIUSSS) désire informer la population des nouvelles modalités d'accès à l'Hôpital de Chicoutimi et à l'Hôpital d'Alma mises en place afin d'assurer le déplacement sécuritaire de ses usagers, des proches aidants et des employés.

Hôpital de Chicoutimi

À compter de ce lundi 2 novembre, la circulation des usagers avec rendez-vous s'effectuera soit par la porte principale, soit par la porte des prélèvements nouvellement accessible. La porte à privilégier est en concordance avec les trajectoires proposées afin d'assurer une bonne gestion de la circulation dans l'hôpital et de limiter les déplacements entourant le secteur de l'urgence.

Afin d'en apprendre davantage sur ces trajectoires, consulter le tableau des trajectoires disponible sur le site Internet du CIUSSS [en cliquant ici](#).

Autres précisions

- La porte des cliniques externes (à droite de celle de l'urgence) sera fermée jusqu'à nouvel ordre.
- Afin d'assurer des déplacements sécuritaires à l'intérieur de l'hôpital, des agents de sécurité procéderont à un contrôle à l'arrivée des usagers et les dirigeront vers leurs rendez-vous.
- Afin de limiter les déplacements la nuit, l'entrée principale sera verrouillée de 23 h à 6 h 30 et les accès se feront par l'entrée de l'urgence, qui restera ouverte en tout temps. Par exemple, les femmes se présentant pour un accouchement entre 23 h et 6 h 30 devront entrer par cette porte. Quant à la porte des prélèvements, elle sera verrouillée de 15 h à 7 h.

Hôpital de Chicoutimi		
	Type de clientèle	Entrées / Sorties à utiliser
Usagers	Usagers qui consultent à l'urgence	Entrée de l'urgence
	Trajectoire jaune, mauve et verte*	Entrée principale
	Trajectoire orange et bleu*	Porte des prélèvements
Proches aidants**		Entrée principale
Employés		Entrée des employés à droite de la porte d'entrée de l'urgence

* Afin d'en apprendre davantage sur ces trajectoires, visiter le site Internet du CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

**« Est reconnu comme personne proche aidante, celui ou celle qui apporte une aide significative à l'utilisateur ou au résident, lorsqu'elle comprend les risques inhérents à ses visites et s'engage à respecter les consignes recommandées par les autorités de santé publique de même que celles imposées par les responsables du milieu de vie. »

Hôpital d'Alma

L'accès à l'Hôpital d'Alma est précisé dans le tableau ci-dessous. L'objectif étant d'assurer une gestion efficiente de la circulation dans l'hôpital et de limiter les déplacements entourant le secteur de l'urgence.

Hôpital d'Alma		
	Type de clientèle	Entrées / Sorties à utiliser
Usagers	Usagers qui consultent à l'urgence	Entrée de l'urgence
	Usagers à mobilité réduite qui consultent en orthopédie	Entrée de l'urgence
	Usagers présentant des symptômes de la Covid-19 attendus pour un examen ou un rendez-vous à l'hôpital	Entrée de l'urgence
	Usagers sans symptômes (froids) qui consultent en oncologie, médecine de jour, inhalothérapie, bloc opératoire, cardiologie, audiologie, physiothérapie, chirurgie, etc.	Entrée principale. Clientèle uniquement. Aucun employé ne doit circuler par l'entrée principale.
	Usagers de la pédiatrie de jour	Entrée n° 2 avec abri de toile (pavillon Alfred-Villeneuve).
	Usagers de l'UMF et du CRDP	Entrée de l'UMF
Proches aidants**		Entrée principale
Employés		Entrée des employés à droite de la porte d'entrée de l'urgence
		Entrée de l'UMF avec puce lorsque la porte est barrée
		Il est maintenant INTERDIT de circuler par l'entrée principale

**« Est reconnu comme personne proche aidante, celui ou celle qui apporte une aide significative à l'utilisateur ou au résident, lorsqu'elle comprend les risques inhérents à ses visites et s'engage à respecter les consignes recommandées par les autorités de santé publique de même que celles imposées par les responsables du milieu de vie. »

Hôpitaux - Nouvelle procédure concernant les proches aidants

Les proches aidants qui doivent circuler au sein des différents centres hospitaliers se verront remettre un bracelet bleu lors de leur arrivée. Ce mécanisme permet l'identification du proche aidant lorsque celui-ci circule vers la chambre d'un usager hospitalisé. Ce bracelet doit être porté en tout temps lors du passage dans nos installations.

Accès en CLSC

De nouvelles modalités d'accès dans nos différentes installations sont en place afin d'assurer le déplacement sécuritaire des usagers et des employés. À cet effet, nous rappelons l'importance de circuler par les portes dédiées aux employés lorsqu'elles sont existantes afin d'éviter les contacts avec la clientèle.

Le CIUSSS remercie la population pour sa collaboration et rappelle que ces changements sont réalisés dans l'objectif d'assurer la sécurité et la santé du personnel ainsi que celle des usagers.